



# Fiche syndicale de suivi

## Permutations nationales 1er degré

### 2020-2021

Joindre impérativement copie de la confirmation de demande de mutation par I-Prof et des pièces jointes fournies

#### Vos coordonnées

Nom d'usage : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Nom de naissance : \_\_\_\_\_  
Adresse personnelle : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
Tél: \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_  
E-Mail personnel : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_  
Adresse de l'école d'affectation : \_\_\_\_\_

#### Votre situation

Instituteur-trice       Professeur-e des Ecoles       PE hors-classe   
En disponibilité       En détachement       Mis-e à disposition   
⇒ Echelon au 31.08.2020 : ..... date d'effet :  
⇒ Ancienneté totale de fonction dans le département actuel au delà de 3ans :  
⇒ Nombre d'années : ..... Mois : ..... Jours : ...  
⇒ Date de votre entrée dans le département actuel : .....  
Enfants à charge de moins de 18 ans au 31 Aout 2021 (ou à naître) : ⇒ .....  
rapprochement des conjoints séparés pour raisons professionnelles : OUI  NON   
⇒ Séparation effective : mariage  pacs   
Durée : Nombre d'années : ..... Mois : ..... Jours : ...  
⇒ Séparation non effective, marié-e-s, pacsé-e-s ayant donné lieu à un CPN ou disponibilité pour suivre son-sa conjoint-e. Durée : Nombre d'années : ..... Mois : ..... Jours : ...  
⇒ Justifiez-vous de 5 ans de services continus en quartier urbain où se posent des problèmes sociaux et de sécurité particulièrement difficiles au 31/08/2021 (liste des établissements BO n° 10 du 8.03.2001):  
OUI  NON   
⇒ Majoration pour renouvellement du 1er vœu : OUI  NON   
⇒ Je demande ce département en 1er vœu pour la ... ème fois sans interruption.  
⇒ Avez-vous demandé une bonification exceptionnelle de barème de 800 pts? OUI  NON   
Vos vœux :  
Vœu 1. Numéro du département demandé: \_\_\_\_\_ Vœu 2 Numéro du département demandé: \_\_\_\_\_  
Vœu 3. Numéro du département demandé: \_\_\_\_\_ Vœu 4 Numéro du département demandé: \_\_\_\_\_  
Vœu 5. Numéro du département demandé: \_\_\_\_\_ Vœu 6 Numéro du département demandé: \_\_\_\_\_

## Votre BAREME

Instituteurs	Votre Echelon			Points	Votre calcul	Calcul CGT
	Professeurs des écoles					
	Classe normale	Hors-classe	Classe Except			
1er et 2e éch				18		
3è et 4e éch	2e et 3e éch			22		
5e éch	4e éch			26		
6e éch	5e éch			29		
7e éch				31		
8e et 9e éch	6e éch			33		
10e éch	7e éch			36		
11e éch	du 8e au 10e éch	du 1er au 3e éch	1er éch	39		
	11e éch	4e éch	2e éch	42		
		5e éch	3e éch	45		
		6e éch	4e éch	48		
			échelon spécial	53		

Votre SITUATION	Votre calcul	Calcul CGT
Ancienneté dans le département au-delà de trois ans (au 31.08.2021) 2 pts/an + 2/12ème de points par mois entier et 10 pts par tranche de 5 ans		
Majoration pour renouvellement du 1er vœu : 5 pts par année		
<b>Exercice en éducation prioritaire depuis le 01/09/2016</b> Majoration pour 5 années de services continus REP+ et/ou "politique de la ville" = 90 pts Majoration pour 5 années de services continus REP ou "REP + REP+" = 45 pts (Les durées de services acquises dans des écoles ou établissements différents relevant des réseaux REP et /ou REP+ se totalisent entre elles).		
bonification de tous les voeux de l'agent bénéficiaire de l'obligation d'emploi RQTH = 100pts bonification pour situation Handicap de l'agent , de son conjoint ou de l'enfant , sur tout voeux améliorant la situation (non cumulable avec bonification précédente )=800pts		
Enfants à charge (ou à naître) de moins de 18 ans (au 31/08/2021) : 50 pts par enfant.		
Rapprochement résidence enfant de moins de 18 ans (divorce...) /parent isolé avec garde exclusive : 40 pts		
Bonification rapprochement de conjoints (mariés ou pacsés avant le 31/10/2020): 150 points		
Bonifications années de séparation ; Séparation effective des deux conjoints dans des départements distincts (d'où l'impossibilité de cohabiter sous le même toit) - 1 an : 50 pts - 2 ans : 200 pts - 3 ans : 350 pts - 4 ans et + : 450 pts Attention, pour les disponibilités, les points sont moindres.		
Majoration forfaitaire pour rapprochement conjoint d'une académie non limitrophe. 80 pts		
Bonification CIMM (centre des intérêts matériels et moraux ) . 600 pts		
<b>Total</b>		

**Pour chaque année de séparation en activité**, la situation de séparation doit couvrir au moins une période de 6 mois. Pour chaque période de séparation en congé parental ou disponibilité pour suivre son conjoint, la période de congé comme de disponibilité doit couvrir l'intégralité de l'année scolaire étudiée.

Pour les candidats bénéficiant de la bonification au titre des années de séparation et afin de prendre en compte les situations d'éloignement les plus critiques, une majoration forfaitaire de 80 points est attribuée pour les demandes dès lors que l'agent exerce son activité professionnelle dans un département d'une académie non limitrophe de celle de son conjoint.

**RAPPEL: Les participant-es ayant à charge un-des enfants de moins de 18 ans au 31 aout 2021 et exerçant l'autorité parentale conjointe (garde alternée, garde partagée, droits de visite) peuvent aussi prétendre aux bonifications liées à la demande au titre du rapprochement de conjoints.**